COMMUNE DE
EPAGNY METZ-TESSY
74330

Nombre d'Administrateurs :
- en exercice.....13
- présents.....12
- absents.....01
- votants.....12
- procurations.....00

Le Président certifie le caractère exécutoire de cette délibération compte tenu de sa télétransmission en Préfecture le :

et de sa publication le :

Le Président,
Roland DAVIET.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le 5 décembre 2022 à 17h30, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'EPAGNY METZ-TESSY, dûment convoqué le 28 novembre 2022 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, président.

PRESENTS : Roland DAVIET, Laurence BACINO, Marie-Thérèse BOUKOUYA, Martine COUTAZ, Juliette LAZZERINI, Corinne MASSE, Stéphanie VEREL, Alain BILLAULT, Christiane GEOFFROY, Michèle RIZZANTE, Gérard CAVALLI, Jean-Paul SADOUX

ABSENTS : Catherine BRISFER

Mme Michèle RIZZANTE a été désignée secrétaire de séance.

- O B J E T –

2022/12 Décision modificative d'affectations de crédits

Le budget prévisionnel 2022, voté en mars dernier, prévoyait des recettes et des dépenses qui aujourd'hui ont partiellement changé. Il est donc nécessaire de procéder à une régularisation des crédits déterminés initialement.

Les décisions modificatives d'affectation des crédits nécessaires sont retracées dans le tableau annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE les éléments constitutifs du budget prévisionnel annuel 2022 relatifs au budget d'aide sociale ;

VOTE l'ensemble des crédits budgétaires ainsi présentés.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

Roland DAVIET

La secrétaire de séance,

Michèle RIZZANTE